

25 octobre 2018

**Les travailleurs des postes commencent leurs grèves tournantes**  
**Appuyons tous les justes revendications**  
**des travailleurs des postes**



Ligne de piquetage devant le centre de tri de Gateway à Mississauga en Ontario, le 23 octobre 2018

**Les travailleurs des postes commencent leurs grèves tournantes**

- Appuyons tous les justes revendications des travailleurs des postes

**Le droit à une pension**

- Pour le retrait du projet de loi C-27 et une retraite en sécurité pour tous et toutes - *Comité d'Ottawa sur la sécurité des pensions*

**Les travailleurs du Québec défendent leurs droits et les services publics**

- Manifestation à la défense des travailleurs du secteur public et des services publics devant l'Assemblée nationale
- D'autres actions des infirmières de l'Outaouais à la défense de leurs droits
- Les employés d'entretien de la Société de transport de Montréal luttent pour leurs conditions de travail et leur qualité de vie - *Gleason Frenette, président du Syndicat du transport de Montréal (STM-CSN)*

## Les travailleurs du Nouveau-Brunswick luttent pour leurs droits et les droits de tous

- Il faut augmenter les salaires pour améliorer les conditions de vie des travailleurs et défendre le droit du peuple à des services publics - *Entrevue avec Daniel Légère, président du SCFP-Nouveau-Brunswick*
- Les recommandations antiouvrières sur le système d'indemnisation des travailleurs par le groupe de travail sur Travail sécuritaire NB - *Entrevue avec Patrick Colford, président de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Nouveau-Brunswick*

## Lettre à la rédaction

- Au sujet de l'article de Forum ouvrier sur la fatigue des pilotes

---

## Les travailleurs des postes commencent leurs grèves tournantes

# Appuyons fermement les justes demandes des travailleurs des postes



Piquetage des factrices et facteurs ruraux et suburbains (FFRS) en Nouvelle-Écosse, le 22 octobre 2018

Le dimanche 21 octobre, le Conseil exécutif national du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes a informé ses membres que les discussions de dernière minute avec Postes Canada n'ont pas mené à la satisfaction des revendications du syndicat. Dans un bulletin adressé aux membres du syndicat, celui-ci déclare que les négociateurs de Postes Canada ont refusé de traiter des revendications des travailleurs et que le syndicat entreprenait donc des grèves tournantes une minute après minuit le 22 octobre, à Victoria en Colombie-Britannique, Edmonton en Alberta, Windsor en Ontario et Halifax en Nouvelle-Écosse.

Des milliers de travailleurs des postes ont dressé des lignes de piquetage à chaque endroit une minute après minuit, heure locale. La première ronde d'arrêts de travail a duré 24 heures.

Le soir du 22 octobre, le syndicat a annoncé que les travailleurs de Toronto commenceraient leur



grève à minuit et une minute, heure locale. Près de 9000 travailleurs des postes dans la région de Toronto ont quitté le travail et dressé des piquets de grève à la plupart des endroits de travail du Toronto métropolitain (excluant Scarborough) pendant deux jours. Dans son communiqué de presse, le syndicat écrit : « Postes Canada doit répondre à nos préoccupations en matière de santé et de sécurité, régler la question de la précarité du travail et s'engager à assurer l'égalité entre les hommes et les femmes. Nous demeurerons à la table de négociation et sur les lignes de piquetage tout le temps qu'il faudra pour obtenir une entente juste pour nos membres. » [1] Le 24 octobre, à 18 heures, heure locale, les travailleurs de Calgary en Alberta et de Kelowna en Colombie-Britannique se sont mis en grève. Ils ont été rejoints par ceux de Sherbrooke au Québec le 25 octobre à 4 heures, heure locale.

Le mercredi 24 octobre, la ministre du Travail Patty Hajdu a nommé un médiateur spécial, Morton Mitchnick, pour aider les parties à conclure des conventions collectives négociées. Les comités de négociation du syndicat ont annoncé qu'ils sont prêts à travailler avec le médiateur spécial et avec le directeur général du Service fédéral de médiation et de conciliation, Peter Simpson, pour répondre aux besoins des travailleurs des postes dans cette ronde de négociations. Ils ont dit clairement que les grèves se poursuivent jusqu'à nouvel ordre.

*Forum ouvrier* lance l'appel à tout le monde à fournir tout l'appui possible à la revendication des travailleurs des postes d'une convention collective qui réponde à leurs besoins et aux besoins du peuple pour un système postal public vibrant.

#### Halifax





**FFRS en Nouvelle-Écosse**



**Sherbrooke, Québec**



**Magog, Québec**



**Action de solidarité à Sudbury en Ontario**





Centre de tri South Central à Toronto; poste de facteurs à Etobicoke



Mississauga, Ontario





Windsor, Ontario



Tecumseh, Ontario



Edmonton, Alberta





Basses-terres continentales, Colombie-Britannique



Victoria, Colombie-Britannique



Sooke, Colombie-Britannique; Duncan, Colombie-Britannique



Note

1. Lire « Des enjeux clés demeurent non résolus aux postes - Le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes remet un préavis de grève de 72 heures » Louis Lang - *Forum ouvrier*, le 18 octobre 2018.

(Photos: FO, STTP, STTP-Pacifique, R. Barron, M. Keefe )

## Le droit à une pension

# Pour le retrait du projet de loi C-27 et une retraite en sécurité pour tous et toutes

- Comité d'Ottawa sur la sécurité des pensions -



Piquetage contre le projet de loi C-27 devant le bureau du ministre des Finances Bill Morneau à Toronto, le 28 novembre 2017

### *Le premier ministre Justin Trudeau et le ministre des Finances Bill Morneau ont failli s'en tirer à bon compte*

Lorsqu'il a déposé le projet de loi C-27 à la Chambre des communes le 19 octobre 2016, le gouvernement libéral a dit qu'il était nécessaire afin de « multiplier » les différents modèles de programmes de régimes de retraite aux endroits de travail de compétence fédérale. Après avoir fait campagne pendant l'élection de 2015 pour la consolidation des régimes de retraite et la sécurité du revenu à la retraite, il a essayé de convaincre ses partisans et les Canadiens que le projet de loi C-27 visait précisément à mettre en oeuvre cet engagement.

Heureusement, la vaste majorité des syndicats, les organisations de retraités et les activistes militant pour la sécurité des pensions ont, au cours des deux dernières années, mis en lumière le véritable ordre du jour qui se cache derrière le projet de loi C-27, qui est une attaque inspirée par les employeurs contre les régimes de retraite à prestations déterminées actuels.

Après une étude du projet de loi, il était clair que les amendements proposés à la *Loi sur les normes de prestations de pension (LNPP)* permettraient aux employeurs offrant des régimes de retraite à « prestations déterminées » stables de les transformer en régimes de prestations cibles non garantis et variables -- ce qui, en vertu de lois en matière de retraite tant provinciales que fédérales, est illégal lorsque leur





mise en oeuvre affecte les prestations déjà accordées aux retraités et aux travailleurs actifs ayant de longues années de service. Loin de consolider la protection et d'étendre la couverture de prestations de pensions décentes, le projet de loi C-27 avait précisément comme but de permettre aux employeurs de compétence fédérale -- y compris les employeurs comme Air Canada, Postes Canada et NavCan -- d'être exonérés de leurs obligations juridiques en matière de régimes de retraite pour ce qui est de leur main-d'oeuvre actuelle et ancienne (retraîtée). Le cadre fourni par le projet de loi C-27 constitue une grave menace pour tous les régimes de retraite à prestations déterminées et leurs membres. En un mot, même s'il a été mis sur « pause » et retardé, ce projet de loi doit être retiré une fois pour toutes.

Sur une note plus positive, il faut dire qu'une forte opposition s'est développée contre le projet de loi C-27. À toutes fins pratiques, tous les groupes représentant les travailleurs touchés par les changements proposés ont pris des mesures concrètes pour s'y opposer. Il y a eu des manifestations à Ottawa et à Toronto, des pétitions de masse et des campagnes de cartes postales auxquelles ont participé des milliers de gens en y apposant leur signature, ainsi que du lobbying et des rencontres avec des députés. Le projet de loi n'a pas dépassé la première lecture. Le ministre Morneau et le premier ministre Trudeau n'ont pas fait passer le projet de loi à l'étape de la deuxième lecture. De plus, le fait que le Commissaire aux conflits d'intérêts à l'éthique ait fait enquête sur le ministre Morneau et sur la possibilité d'un conflit d'intérêts lié à cette loi a ralenti le gouvernement et l'évolution de ce dossier. Et même si le commissaire a éventuellement rejeté la plainte sur le conflit d'intérêts (en juin 2018), cela ne signifie pas pour autant que le ministre n'était pas en conflit d'intérêts, mais tout simplement que les paramètres - insuffisants et étroits en vertu du mandat du Commissaire à l'éthique - n'ont pas été transgressés. Aujourd'hui, le gouvernement n'a pas retiré le projet de loi C-27 mais il ne cherche pas à le faire progresser non plus. Les libéraux pourraient cependant remettre le projet de loi à l'ordre du jour à n'importe quel moment, y compris au lendemain des élections fédérales qui doivent se tenir en octobre 2019.



**Piquetage à Ottawa contre le projet de loi C-27, le 5 mai 2017**

En plus, ce qui est au coeur du projet de loi C-27 -- faire disparaître la sécurité juridique enchâssée dans les régimes de retraite auxquels on s'est déjà engagé -- demeure toujours une grave menace à la sécurité des pensions de milliers de travailleurs au Canada. Au moins deux gouvernements provinciaux (le Manitoba et la Nouvelle-Écosse) ont annoncé qu'ils envisageaient adopter une loi semblable. La menace cependant ne s'arrête pas là. Dès les premiers mois de l'annonce du projet de loi C-27, l'Institut C.D. Howe, cette institution de droite, a publié une étude (en avril 2017) dans laquelle il propose de transformer le Régime de pensions du Canada -- notre régime public à prestations déterminées dont bénéficient presque tous les travailleurs du pays -- en un régime instable de « prestations cibles ». En ce sens, le projet de loi C-27 est fondamentalement une menace pour la presque totalité des travailleurs au Canada.

En fait, la menace qui pèse sur nous et la sécurité des pensions en raison du projet de loi C-27 n'est même pas le principal danger qui plane sur les travailleurs. Lorsqu'il est question de revenu

à la retraite au Canada, celui-ci ne répond pas aux besoins de la grande majorité des travailleurs canadiens -- plus de 70 % en ce moment -- qui n'ont aucun régime à prestations déterminées stable dans le cadre de leur emploi (à l'exception du RPC). C'est donc dire que la majorité d'entre nous devons nous débrouiller seuls, faisant des pieds et des mains pour faire des épargnes au moyen de stratagèmes fiscaux comme les REER et les CELI -- des régimes qui sont conçus pour générer des profits pour l'industrie financière plutôt que de garantir une sécurité de revenu. Le Comité d'Ottawa sur la sécurité des pensions est convaincu que nous pouvons faire beaucoup mieux que cela. Il faut une transition vers un système de pension global et universel qui s'inspire des succès de nos régimes publics, fondamentaux quoiqu'insuffisants -- le RPC et la Sécurité de la vieillesse.

Bien qu'il soit un pays riche, le Canada devient de plus en plus inéquitable. La pauvreté et l'insécurité économique des aînés augmentent à nouveau. La situation d'emplois de plus en plus précaires des jeunes qui entrent dans le marché du travail sera assurément moins propice aux régimes de retraite à prestations déterminées qu'elle ne l'était pour leurs parents. La petite augmentation du RPC prévue par l'entente de 2016 a été un pas dans la bonne direction mais tout de même insuffisante pour répondre aux besoins grandissants. Nous avons les ressources et les revenus nécessaires à la mise en oeuvre d'un système de pensions universel qui répond vraiment aux besoins financiers de la population de retraités. Mais un tel système ne sera possible que si un mouvement -- ou des mouvements -- sont développés pour le revendiquer.

Si vous êtes d'accord, communiquez avec nous ! Faites-le via Facebook, faites-nous parvenir un courriel, et discutons ensemble de comment développer le genre de mouvement dont nous avons besoin pour obtenir une véritable sécurité à la retraite pour tous et toutes !

Groupe Facebook : Ottawa Committee for Pension Security  
Twitter : @pensionsforall  
Courriel : nancy.parker59@gmail.com

*(19 octobre 2018 - Photos: FO)*

---

## **Les travailleurs du Québec défendent leurs droits et les services publics**

# **Manifestation à la défense des travailleurs du secteur public et des services publics devant l'Assemblée nationale**

Le mercredi 17 octobre, environ 500 travailleurs et travailleuses du secteur public, membres de la CSN, ont manifesté devant l'édifice principal de l'Assemblée nationale pour interpellier le nouveau gouvernement sur l'état des services publics suite à des années de compressions budgétaires. La manifestation s'est tenue alors que la CSN tenait un forum de consultation à Québec sur la prochaine ronde de négociations dans le secteur public.

Les manifestants ont témoigné de la détérioration importante de leurs conditions de travail et des graves impacts des politiques d'austérité néolibérale sur les services à la population. Ils ont demandé un réinvestissement massif dans les services publics.

Parlant du réseau de la santé et des services sociaux, Ginette Langlois, présidente de la Fédération des professionnelles, a dit : « La création de mégastructures découlant des fusions d'établissements



a entraîné une réelle et malheureuse déshumanisation des services. Le travail n'est plus le même, l'autonomie professionnelle s'est érodée. Nous demandons à l'éventuel ministre de la Santé de considérer l'expertise des professionnel-les et des techniciennes et techniciens, afin que leur travail reprenne tout son sens ». Parmi les problèmes qui ont été évoqués à la manifestation en ce qui concerne ces réseaux, il y a celui de la pénurie de personnel, créée par la détérioration des conditions de travail, la surcharge de travail pour les personnes toujours en poste et un climat général de dévalorisation du travail qui affecte grandement leur moral.



En ce qui concerne l'éducation, de sérieuses préoccupations ont été soulevées au sujet des conditions de travail précaires qui se développent de plus en plus parmi le personnel enseignant et de soutien et de la subordination accrue de la formation aux « besoins du marché ». Face à la promesse du gouvernement Legault d'abolir les commissions scolaires, les manifestants s'y sont opposés avec force, voyant cela comme une étape vers une restructuration antisociale de tout le secteur de l'éducation comme cela s'est produit dans la santé avec les libéraux. « Nous ne voulons surtout pas d'une réforme Barrette en éducation », a affirmé Nathalie Arguin, présidente de la Fédération des employées et employés de services publics.



Avant de quitter la colline parlementaire, les manifestants ont tenu à rappeler au nouveau

gouvernement que le secteur public a grandement contribué et contribue toujours au développement du Québec et que les travailleuses et les travailleurs des réseaux de l'éducation, de la santé et des services sociaux et des organismes gouvernementaux seront là pour défendre les services à la population au cours des prochains mois et des prochaines années.

*(Chantier politique. Photos : CSN)*

---

## **D'autres actions des infirmières de l'Outaouais à la défense de leurs droits**

Les infirmières de l'Outaouais intensifient leurs actions contre les demandes de concessions de leur employeur, le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais (CISSSO) dans le cadre des négociations pour le renouvellement de leur convention collective. Ces négociations se tiennent sous l'égide de la restructuration antisociale du système de santé qui s'est accélérée sous le gouvernement majoritaire libéral de Philippe Couillard.

Lundi le 15 octobre, des membres du Syndicat des professionnelles en soins de l'Outaouais (SPSO) ont organisé un sit-in dans un couloir du 7<sup>e</sup> étage de l'Hôpital de Gatineau, près des bureaux des ressources humaines, pour faire connaître leur mécontentement face au déroulement des négociations locales.

Le lendemain, un mur de boîtes de citrons s'est formé devant les portes du siège social du CISSSO, où des infirmières ont déposé 2800 citrons afin de décerner au PDG de l'organisation le « prix citron du pire employeur du réseau de la santé ». Elles ont par ce geste souligné que le CISSSO est la seule organisation à ne pas avoir conclu d'entente négociée avec ses professionnelles en soins affiliées à la Fédération interprofessionnelle de la santé. Au-dessus des caisses de citrons trônait une marionnette géante avec une photo du président-directeur général du CISSSO, en guise de visage. « Il presse le citron des 2800 professionnelles en soins de l'Outaouais », a dénoncé la présidente du SPSO, Lyne Plante.

Par leurs actions pour mobiliser l'opinion publique en faveur de leur cause, les infirmières ont obtenu la tenue de nouvelles séances de négociation alors que des séances prévues avaient été précédemment annulées par l'employeur. Parmi les concessions demandées, il y a celle de la demande aux infirmières de se déplacer sur plusieurs kilomètres de distance pour aller travailler dans des endroits différents selon le bon vouloir de l'employeur. Les infirmières rejettent cette demande comme une détérioration de leurs conditions de travail et quelque chose de contraire à la qualité des soins. Elles ont déclaré que cette aggravation des conditions pourrait entraîner un exode des infirmières en Ontario.

Cette demande de l'employeur découle tout droit de la réforme du réseau de la santé qui a été faite par le gouvernement Couillard qui a établi des méga-institutions sur de très vastes territoires et centralisé les pouvoirs dans les mains du ministre de la Santé, qui a un pouvoir de nomination et de révocation sur les conseils d'administration de ces méga-établissements.

Au lieu de défendre le personnel de la santé, le PDG du CISSSO maintient que le déplacement des infirmières sur ce vaste territoire de l'Outaouais est nécessaire compte tenu de la « réalité géographique » de la région et de « la pénurie de main-d'oeuvre ». Cette pénurie a été créée de toutes pièces par l'aggravation des conditions dans le réseau de la santé et sert de prétexte pour les aggraver encore plus, comme l'ont souligné les infirmières.



Par le biais de sa page Facebook, le SPSO invite ses membres et la population à remplir un formulaire en ligne pour acheminer un message par courriel au PDG du CISSSO lui demandant de débloquent les négociations pour en arriver à une entente négociée qui soit acceptable pour les infirmières.

On peut remplir le formulaire en allant sur la page [Facebook](#) du syndicat.

*(Chantier politique. Photos : SPSO)*

---

## Les employés d'entretien de la Société de transport de Montréal luttent pour leurs conditions de travail et leur qualité de vie

- Gleason Frenette, président du Syndicat du transport  
de Montréal (STM-CSN) -



**Manifestation des travailleurs de la STM le 5 mai 2018**

Le Syndicat du transport de Montréal comprend 2 450 membres, qui font tous les métiers, électriciens, mécaniciens, plombiers, soudeurs, etc. Nous avons environ 2 000 travailleurs de métier dans le syndicat et les autres membres sont des préposés à l'entretien.

Au début de 2017, l'employeur, la Société de transport de Montréal (STM), nous est arrivé avec une demande de centaines de reculs, notamment pour des changements d'horaires qui affectent nos conditions de travail et la qualité de vie de nos travailleurs. Alors que nous, c'est précisément cela qu'on veut améliorer, ce qu'on appelle la conciliation travail-famille. Nous avons déjà tenu plus de 100 rencontres avec les employeurs et nous n'avons même pas encore commencé à discuter de la question des salaires.

La STM veut que plus d'employés travaillent les fins de semaine, et plus de quarts de travail de soir et de nuit en général. Des employés seraient déplacés vers ces nouveaux horaires, mais ce sont surtout les nouveaux employés qui y seraient envoyés. Ils travailleraient aussi dans des horaires atypiques, comme trois jours de travail, puis trois jours de congé, suivis de quatre jours de travail. Ces horaires atypiques ne seraient pas seulement pour les nouveaux mais l'employeur

met l'accent sur les nouveaux, pour essayer de développer une mentalité que « ça ne te touche pas, ça touche seulement les nouveaux ». Nous ne sommes pas du genre à accepter les clauses-orphelin.

L'employeur appelle cela de la flexibilité, mais en fait c'est un recul sur nos conditions de travail et sur la qualité de vie de nos membres. Nos employés font beaucoup de temps supplémentaire, plus de 500 000 heures par année. Je crois que la flexibilité, l'employeur l'a déjà. Beaucoup de nos employés travaillent déjà sur les quarts de fin de semaine, les quarts de soir, les quarts de travail qui se chevauchent tellement il y a de temps supplémentaire. La STM veut obtenir cette soi-disant flexibilité en évitant de payer du temps supplémentaire.

La mentalité change parmi les travailleurs, et on le voit surtout avec la nouvelle génération. On porte plus d'attention à la qualité de vie, à la possibilité de passer du temps avec nos familles. Il y a des moyens de réduire le temps supplémentaire, ce qui serait bénéfique aussi pour nos membres qui sont épuisés et qui font face aux dangers accrus d'accidents. Cela peut se faire en embauchant des travailleurs mais cela ne doit pas se faire en bouleversant nos conditions de travail et en rendant impossible une bonne qualité de vie.

La négociation actuelle est encadrée par la loi 24 qui a été adoptée par le gouvernement libéral en 2016. Cette loi encadre toutes les négociations dans le milieu municipal et le gouvernement nous a inclus là-dedans. La loi nous oblige à signer des contrats de cinq ans minimum. La durée de la négociation est encadrée.

Nous négocions maintenant en présence d'un médiateur pour une période de 60 jours. Une période de prolongation de 60 jours est prévue par la loi si le médiateur le propose ou si les parties le proposent. Dans le cas où le médiateur déclare que les négociations n'ont pas abouti à la fin de la médiation, c'est un mandataire spécial nommé par le gouvernement qui entre en scène. Le mandataire examine les questions qui n'ont pas été réglées à la table, et il peut faire un rapport au gouvernement demandant un décret de nos conditions de travail qui n'ont pas fait l'objet d'une entente. Le médiateur nous a assuré que si les pourparlers continuent, il va prolonger la médiation d'un autre 60 jours.

Nous sommes confiants qu'avec une période de prolongation, nous allons être capables de régler la négociation. Nos conditions de travail doivent être négociées, pas décrétées.

*(Chantier politique. Photo: CSN )*

---

### **Les travailleurs du Nouveau-Brunswick luttent pour leurs droits et les droits de tous**

## **Il faut augmenter les salaires pour améliorer les conditions de vie des travailleurs et défendre le droit du peuple à des services publics**

**- Entrevue avec Daniel Légère, président du SCFP-Nouveau-Brunswick -**

*Les travailleurs du secteur public du Nouveau-Brunswick intensifient leur lutte à la défense de leurs droits dans le contexte des résultats de l'élection provinciale du 24 septembre. Lors de*



*cette élection, l'élite dominante n'a pas été capable d'instaurer un gouvernement majoritaire qui pourrait être considéré « stable » et déclarer avoir un « mandat » pour poursuivre l'offensive antisociale contre les travailleurs et le peuple. En ce moment, un des enjeux principaux que soulèvent les travailleurs du secteur public est la nécessité de salaires qui correspondent au travail qu'ils font. Leurs conditions de travail sont essentielles à une livraison des services publics qui réalise de manière concrète le droit du peuple à ces services.*

*Forum ouvrier s'est entretenu récemment avec Daniel Légère, le président de la section du Nouveau-Brunswick du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) sur la campagne que mène le syndicat pour demander des augmentations substantielles de salaires pour tous ses membres.*

\*\*\*



**Assemblée générale des membres du SCFP à Moncton, au Nouveau-Brunswick, le 15 septembre 2018**

**Forum ouvrier :** Dans la campagne du syndicat « Mettons fin au mandat, négociations vers l'avant », la priorité est donnée à la demande d'augmentations de salaires pour ses 30 000 membres. Peux-tu nous en dire plus ?

**Daniel Légère :** Depuis dix ans, nous avons eu deux rondes de négociations, deux cycles de 4 ans, pendant lesquelles le gouvernement provincial a invoqué un mandat en ce qui concerne les salaires. Les augmentations de salaires ont été de 0 %, 0 %, 2 % et 2 % dans la première ronde et de 1 % par année pendant la deuxième. Les salaires de nos membres n'ont même pas suivi le rythme de l'inflation. L'augmentation du coût de la vie a été plus élevée que les augmentations salariales. Le gouvernement a dit aux syndicats du secteur public que nous vivions une période économique difficile et que le secteur public devait faire sa part, se serrer la ceinture et apporter son aide. Cela fait 10 ans que nous nous serrons la ceinture.



Nous avons demandé à notre économiste d'examiner la situation fiscale du Nouveau-Brunswick et le rapport entre le coût de la vie et nos augmentations de salaires. Nous avons l'impression de perdre notre pouvoir d'achat. Nous avons examiné les faits et pu constater ce qui était advenu du pouvoir d'achat de nos membres pendant ces années. Dans certains cas, nos membres ont même connu une perte absolue de leur revenu disponible pendant ces dix années.

On se fait souvent demander comment il se fait que les Canadiens s'endettent beaucoup. Nous savons très bien pourquoi nos membres accumulent les dettes parce que vous devez emprunter de l'argent quand votre revenu baisse par rapport au coût de la vie et que vous devez payer vos factures. Nos membres disent qu'ils en ont assez, que cela ne peut plus continuer, que nous travaillons avec des effectifs insuffisants et que certains de nos secteurs sont en crise. Tu as sûrement entendu parler des services ambulanciers et des foyers de soins infirmiers. Ils ont beaucoup de difficultés à combler les postes à cause des problèmes de recrutement et de rétention. Une partie de cela est causée par les bas salaires.

Au mois de mars, nous avons tenu une conférence sur la négociation, ouverte à tous les membres du SCFP de la province. Nous avons eu presque autant de participants que lors de notre Congrès, environ 300 personnes. Nous avons présenté un plan d'action, suscité autant de participation que possible, avec micro ouvert, boîte à suggestions et un mur sur lequel les membres pouvaient afficher leurs suggestions. Nous avons recueilli l'opinion des membres pendant tout ce processus afin d'être certains que nous sommes sur la bonne voie.



Suite à cette conférence, nous avons commencé à mettre en oeuvre le plan d'action. Nous avons adopté le poing fermé comme symbole, ce symbole universel de solidarité, de défi et de résistance. En septembre dernier, le directeur régional et moi sommes allés partout dans la province parler aux membres. Nous en avons rencontré plusieurs milliers. Une fois de plus, nous nous sommes assurés avec eux que nous sommes sur la bonne voie, nous avons présenté le plan, ce que nous avons fait pendant les 8 derniers mois, etc

**FO :** Quelle est la prochaine étape de la campagne ?

**DL :** C'est de laisser savoir à tous les partis politiques que les membres du SCFP en ont

assez. Environ 15 000 de nos 30 000 membres sont présentement engagés dans des négociations. D'ici Noël, il y en aura 25 000.

Alors que le paysage politique est plus qu'incertain au Nouveau-Brunswick, nous voulons que tous les partis politiques sachent pourquoi nos membres ont adopté cette position et avertir ces partis que telle est notre priorité. Cela ne s'est jamais vu que 25 000 de nos 30 000 membres soient engagés dans des négociations en même temps. Nos membres sont convaincus que les salaires sont la priorité et ils veulent de vraies augmentations qui vont bien au-delà du coût de la vie. Dans la période qui a précédé l'élection et pendant l'élection, il était très difficile de négocier parce que les négociateurs du gouvernement étaient laissés sans direction claire. Les employeurs se présentaient à la table de négociation mais n'avaient pas d'offre à mettre sur la table, n'ayant pas de mandat pour négocier. Ce fut une perte de ressources et de temps pour nos membres. Nous



voulons que tous les partis politiques sachent à quoi s'en tenir. Quand nous aurons un véritable gouvernement en place, nous souhaitons pouvoir obtenir de vraies augmentations de salaire pour nos membres.

En ce moment, comme vous le savez peut-être, il y a quatre partis représentés à la législature. Les conservateurs ont 22 députés, les libéraux 21, le People's Alliance 3 et le Parti vert 3 (*quelques jours après l'entrevue, les libéraux sont tombés à 20 députés parce qu'un de leurs députés est devenu le président de la Chambre -- Note de FO*). Les deux plus petits partis semblent avoir le pouvoir de décider du sort du gouvernement. Rien n'est certain.

Il n'y a pas de doute cependant dans l'esprit de nos membres. Ils sont prêts à utiliser tous les moyens de pression nécessaires, y compris aux endroits de travail, pour obtenir de vraies augmentations de salaire.



(Photos : SCFP-Nouveau-Brunswick)

---

## **Les recommandations antiouvrières sur le système d'indemnisation des travailleurs par le groupe de travail sur Travail sécuritaire NB**

**- Entrevue avec Patrick Colford, président de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Nouveau-Brunswick -**

*A la fin du mois de mai 2017, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a annoncé qu'un groupe de travail sur Travail sécuritaire NB a été mis en place pour examiner le système d'indemnisation des travailleurs et chargé de trouver des solutions à court terme et de garantir la viabilité à long terme du régime. Travail sécuritaire NB est une société d'État mandatée pour prévenir les accidents du travail et les maladies professionnelles, ainsi que de fournir des services de réadaptation et des prestations d'indemnisation aux travailleurs qui sont blessés ou deviennent malades au travail. L'organisme est chargé de superviser la mise en oeuvre et l'application de la législation sur la santé et la sécurité de la province. Le Groupe de travail a présenté son rapport au gouvernement du Nouveau-Brunswick le 17 Juillet 2018. Forum ouvrier a demandé à Patrick Colford, le président de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Nouveau-Brunswick, son point de vue sur les recommandations du Groupe de travail et les plans de la Fédération car elle a de sérieuses critiques sur quelques-unes des principales recommandations contenues dans le rapport.*

**Forum ouvrier :** Quelle est l'opinion de la Fédération des travailleurs et travailleuses sur les recommandations du groupe de travail sur Travail sécuritaire NB?

**Patrick Colford :** Il faut d'abord se rappeler qu'au début des années 1990, les travailleurs ont perdu beaucoup en ce qui concerne les prestations et qu'un grand nombre de concessions ont été introduites dans le système provincial d'indemnisation des travailleurs. C'est pendant ces années-là que le Nouveau-Brunswick a introduit la période d'attente de trois jours, que nous sommes passés de 90 % à 80 % du remboursement des salaires et que toute une série de changements régressifs ont été apportés.



À ce moment-là, le raisonnement était que le système était sous-financé, bien au-dessous de 100 %. Au fil des ans, le financement est revenu à 110-125 %, mais, au lieu d'éliminer les concessions qui avaient été faites, ils ont offert aux employeurs des baisses de cotisations. Nous demandons maintenant et depuis longtemps que l'équilibre soit rétabli dans le système et c'est ce que nous réclamons que ce groupe de travail fasse.

La principale recommandation du Groupe de travail qui nous cause des problèmes est celle qui retire des pouvoirs au Tribunal d'appel. Travail sécuritaire NB essaie de créer des politiques qui vont avoir préséance sur la loi. Avec ce groupe de travail, ils veulent donner plus de pouvoirs à la commission par rapport au Tribunal d'appel. Si les travailleurs font une demande de réclamation auprès de Travail sécuritaire NB et qu'elle est refusée, ils peuvent aller en appel. Je crois que lors de ces procédures d'appel, les décisions sont renversées en faveur du travailleur dans environ 90% des cas. Travail sécuritaire NB dit qu'il n'est pas d'accord que le Tribunal d'appel puisse renverser ses décisions. Le groupe de travail demande essentiellement au gouvernement d'adopter une loi qui lui permettra de mettre ses règlements au-dessus des lois. Une des recommandations du Groupe de travail est que « Travail sécuritaire NB soit l'autorité définitive concernant le droit à des prestations ». Travail sécuritaire NB veut pouvoir revenir à la charge et dire non si le Tribunal d'appel fait une recommandation qui favorise le travailleur et lui redonne ses prestations. Pour nous c'est un sérieux problème. Essentiellement, cela revient à éliminer le Tribunal d'appel. Pourquoi prendre la peine d'avoir un tribunal d'appel si Travail sécuritaire NB est l'autorité finale quant aux indemnisations ?

L'autre recommandation que nous ne pouvons pas approuver est celle qui donne le mandat à Travail sécuritaire NB de mener « un examen du Centre de rééducation professionnelle de Grand Bay, pour comparer les options de prestation de services avec les résultats obtenus ailleurs, et rendre publiques ces comparaisons ». À l'heure actuelle, au Nouveau-Brunswick, si vous êtes blessé et que vous devez aller à un centre de réadaptation, il y a un qui est opéré par Travail sécuritaire NB. Il est financé par l'État, c'est une institution publique, et ils veulent maintenant comparer les choix de prestation de services et être en mesure de les privatiser. Au lieu de dire : « D'accord, vous allez Grand Bay », ils pourront dire au travailleur d'aller voir un physiothérapeute privé, à un autre endroit. Cela porte atteinte à un actif précieux que le Nouveau-Brunswick possède. Nous sommes l'un des seuls endroits, sinon le seul endroit au Canada, qui possède un centre de réadaptation qui est financé par l'État et est une institution publique. C'est un guichet unique. Vous y allez et vous êtes en mesure d'obtenir la réadaptation dans un seul endroit. Sans aucun doute, c'est une mesure de privatisation qui est introduite et elle va avoir de lourdes conséquences.



**FO** : Quel est le plan d'action de la Fédération par rapport à ces recommandations?

**PC** : Nous allons lancer une campagne sur la question du Groupe de travail et Travail sécuritaire NB pour faire pression afin que, peu importe le gouvernement qui sera mis en place au Nouveau-Brunswick, ces recommandations ne vont jamais être adoptées. Nous allons faire beaucoup de pression parce que ces recommandations ne sont bonnes ni pour les travailleurs, ni pour la population. Elles continuent de faire pencher la balance en faveur des employeurs et non en faveur des employés qui sont blessés, mutilés ou tués au travail. Personne ne se lève le matin et embrasse sa famille en se disant qu'il ne va pas les revoir. La campagne va être à la fois un effort de lobbying important par la Fédération et une vaste campagne de sensibilisation du public pour gagner le public de notre côté. Au fond, tout le monde est soit touché directement soit connaît quelqu'un qui a été touché par Travail sécuritaire NB. Nous pensons que cette question touche une corde sensible parmi les gens du Nouveau-Brunswick.

Nous demandons à tout le monde de faire tout ce qu'ils peuvent pour que le régime d'indemnisation soit amélioré partout au Canada. Si ces recommandations sont adoptées au Nouveau-Brunswick, je vous garantis que d'autres partis politiques de droite verront cela comme une occasion d'adopter des lois similaires.

---

**Lettre à la rédaction**

**Au sujet de l'article de *Forum ouvrier*  
sur la fatigue des pilotes**

The infographic is split into two vertical panels. The left panel has a dark blue background with a white rocket icon and a night sky with a crescent moon and three stars. The right panel has a light teal background with a dark blue airplane icon. At the bottom, there is a dark blue banner with white text.

**LA RECHERCHE DE LA NASA NOUS DIT  
QUE LA FATIGUE PEUT NUIRE  
À LA PRISE DE DÉCISIONS  
APRÈS 8,5 HEURES DE VOL LA NUIT.**

**ALORS, POURQUOI ATTEND-ON  
DES PILOTES CANADIENS  
QU'ILS SOIENT ALERTES  
PLUS LONGTEMPS?**

**#CIELPLUSSUR** Les déplacements sûrs dépendent de pilotes reposés. **CIELPLUSSUR.CA**

En lisant l'article du numéro du 18 octobre de *Forum ouvrier* « Les pilotes d'avion canadiens intensifient leur campagne pour des mesures de réduction de la fatigue » j'ai trouvé intéressant que le ministre des Transports Marc Garneau, qui a travaillé à la NASA aux États-Unis, n'a rien fait pour que les conclusions et recommandations de la NASA basées sur la science soient mises en oeuvre pour la santé et la sécurité des pilotes, des passagers, de l'équipage et de toute autre

personne touchée quand il est question de la fatigue. Il semble satisfait que le Canada possède certaines des normes les plus faibles au monde parce que les considérations commerciales des compagnies aériennes ont priorité sur la santé et la sécurité. C'est un exemple assez flagrant et dangereux de l'hypocrisie des libéraux.

---

**NUMÉROS PRÉCÉDENTS | ACCUEIL**

**Site web: [www.pccml.ca](http://www.pccml.ca) Email: [forumouvrier@cpcml.ca](mailto:forumouvrier@cpcml.ca)**